

LA NATION

QUOTIDIEN D'INFORMATION EN LIGNE FONDÉ LE 21 FEVRIER 2005
HUITIÈME ANNÉE N° 871 DU 9 SEPTEMBRE 2013

1801/2013 : 212^e ANNÉE DE LA NATION GUADELOUPE

Le 145^e numéro de l'année 2013

Nombre de pages : 19 pages

Distribué à 15.100 personnes

LA CITATION DE LA SEMAINE

« À défaut d'avoir recours à la force pour contrôler les populations, on peut parfaitement les contrôler par l'opinion ».

Harold Laswell, spécialiste des médias.

L'AMÉRIQUE LATINE
ET LA CARAÏBE
CONTRE L'INTERVENTION
AMÉRICAINNE
EN SYRIE

ANNÉE 2013

ANNÉE

SÉNÉGAL

SOMMAIRE

AFFAIRES NATIONALES ET À LA UNE page 3

AFFAIRES MONDIALES page 7

MARCHÉS FINANCIERS MONDIAUX page 12

DROIT, MANAGEMENT, PATRIMOINE page 15

TABLEAU DE BORD GUADELOUPE page 18

LA NATION

PUBLICATION DU GROUPE MÉDIA CARAÏBE :

22 BIS RUE ALEXANDRE ISAAC POINTE À PITRE GUADELOUPE

ADMINISTRATION :

PRÉSIDENT DU CONSEIL D ADMINISTRATION : DAVILA JACQUES

COORDONNATEUR ADMINISTRATIF: JEAN PAUL ELUTHER

Abonnement : 0690 40 42 55 ;

Publicité : Régie Caraïbe de publicité 0690 40 42 55 ;

Agence de presse : Média info

RÉDACTION

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION ET RÉDACTEUR EN CHEF : **ELUTHER JEAN PAUL**

COMITÉ DE RÉDACTION : José Ayassamy ; Romuald Myriam ; Jacques Davila; Wesley Aminata.

SUIVEZ NOUS SUR LE WEB ET LES RESEAUX SOCIAUX .

Pour suivre la préparation de la loi des finances 2014 applicable en Guadeloupe.

CRÉDITS DE PAIEMENT DÉPENSES PUBLIQUES ÉTAT

PLF 2013 :

2 250 882 765€

CRÉDITS DE PAIEMENT MISSION OUTRE-MER

PLF 2013

377 476 023€

À LA UNE

MOSCOU APPELLE LA SYRIE À METTRE SOUS CONTRÔLE INTERNATIONAL SON STOCK D' ARMES CHIMIQUES

Moscou propose à la Syrie à accepter de placer ses armes chimiques sous contrôle international si cette mesure permet d'éviter une frappe militaire américaine, a déclaré le ministre russe des Affaires étrangères Sergueï Lavrov. "Si l'établissement d'un contrôle international sur les armes chimiques dans ce pays permet d'éviter des frappes, nous entrerons immédiatement en contact avec Damas", a déclaré M. Lavrov. "Nous appelons les dirigeants syriens non seulement à accepter de placer leurs entrepôts d'armes chimiques sous contrôle international, mais aussi à les détruire et à adhérer intégralement à l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques", a indiqué le ministre. Selon lui, la Russie a déjà transmis cette proposition au ministre syrien des Affaires étrangères en visite à Moscou. "Nous espérons une réponse rapide et positive", a conclu le chef de la diplomatie russe

Damas salue l'initiative de la Russie visant à placer les armes chimiques syriennes sous contrôle international, a déclaré lundi aux journalistes le chef de la diplomatie syrienne Walid Mouallem en visite à Moscou. "Lors de nos négociations avec le ministre des Affaires étrangères Sergueï Lavrov, ce dernier a formulé une initiative liée aux armes chimiques. J'ai attentivement suivi son discours. A cette occasion, je déclare que la République arabe syrienne salue l'initiative russe", a indiqué M. Mouallem. Selon lui, les autorités russes "cherchent à prévenir une agression américaine" contre le peuple syrien. La proposition russe fait suite à la proposition du secrétaire d'Etat américain John Kerry qui a déclaré plus tôt lundi que le président syrien Bachar el-Assad devait remettre à la communauté internationale la totalité de ses armes chimiques pour éviter une intervention militaire dans son pays. La même proposition doit être faite à ISRAEL qui a des armes chimiques et la bombe atomique.



AFFAIRES NATIONALES

POLITIQUE

UNE NOUVELLE FOIS LA GUADELOUPE EST EXTÉRIEURE À SA RÉGION

Alors que l'Amérique du sud , l'Amérique centrale et la Caraïbe déclarent leur opposition à la volonté de l'Occident , des USA et de la France pour ne citer que les plus enragés , les guadeloupéens encore une fois sont dans l'obligation d'accepter les décisions d'un gouvernement dont l'illégalité est manifeste et dont les dirigeants

relèvent de la cour pénale internationale. C'est une nouvelle indication que notre pays n'appartient pas à la région Amérique latine . Ces décisions prises par les dirigeants des pays de notre région vont dans le bon sens car l'union permet à nos petits pays d'avoir une politique étrangère et de participer à la gestion de notre planète.

ÉCONOMIE, SOCIAL, SANTÉ

L' UGTG RENTRE À LA CHAMBRE D' AGRICULTURE

Avec 64,11 % des voix, l'UGTG rentre à la chambre d'agriculture en obtenant 5 sièges sur l'ensemble des deux collèges salariés. L'UGTG obtient 43,62% des voix dans le collège 3A « Salariés de la production agricole », soit 1 siège et 81,98% des voix dans le collège 3B « Salariés des groupements professionnels agricoles », soit 4 sièges. Les Revendications exprimés par l'UGTG lors de ces élections sont :

- La défense des droits et intérêts des travailleurs du monde agricole ;
- L'application des dispositions du Code du Travail ;
- Une agriculture saine et souveraine pou nourri Pèp Gwadeloup ;
- La sauvegarde de l'emploi et de l'outil de travail ;
- La préservation des terres agricoles et la conquête de notre souveraineté alimentaire.

LA BANQUE DE FRANCE PRÉDIT UNE AUGMENTATION DE LA CROISSANCE EN FRANCE

La Banque de France table désormais sur une légère progression de l'activité économique (0,2%) comparé à ses prévisions d'il y a un mois. Sur le deuxième trimestre déjà, l'Insee avait enregistré un regain de dynamisme avec une croissance de 0,5%. Et la prévision de 0,1% de croissance publiée début août était déjà supérieure à

celle établie fin juin par l'Institut national des statistiques et des études économiques (Insee) qui envisageait une stagnation au troisième trimestre. Début août, le ministre de l'Économie Pierre Moscovici avait beau marteler que "l'économie française [était] sortie de la récession et (qu')elle amorçait une reprise qui devait être durable, de plus en plus forte et créatrice d'emplois", il avait néanmoins revu à la baisse les prévisions de croissance pour l'année. Il tablait alors sur une croissance comprise entre -0,1 et +0,1% sur l'année 2013, contre l'estimation de +0,1% qui datait d'avril.

MICROSOFT SE LANCE DANS LE STREAMING MUSICAL

Microsoft se lance dans le streaming musical gratuit. Le groupe de Redmond a annoncé, lundi 9 septembre, le lancement de l'écoute musicale gratuite sur le Web pour son service Xbox Music, inauguré en octobre dernier. Le service est financé par la publicité et limite le temps d'écoute après six mois, pour encourager le passage à la formule payante. Xbox Music était l'un des principaux arguments de Microsoft dans sa grande offensive de la rentrée 2012. Jusqu'ici, la part gratuite se limitait à un essai de trente jours. L'incursion de Microsoft dans la musique n'a pas encore convaincu, et l'entreprise tente désormais de repartir du bon pied, en se conformant un peu plus aux attentes des utilisateurs. L'ergonomie du service a été revue, avec une interface plus classique, et la gratuité fait maintenant partie du modèle. Ce principe est d'ailleurs celui de Spotify, Deezer ou désormais iTunes Radio, qui financent un usage par la publicité, avant de proposer des options payantes : soit le streaming, soit l'achat. Pour tous, le but est avant tout de convaincre par la taille du catalogue et la capacité à découvrir des artistes. Le service musical, qui propose d'écouter ou d'acheter en ligne 30 millions de titres, est fourni par défaut sur les appareils équipés de Windows 8 et Windows Phone 8. Il est également fourni sur la Xbox, la console de salon dont le groupe utilise le nom pour ses produits grand public. En octobre 2012, Microsoft affirmait sa nouvelle orientation "appareils et services" en lançant un univers intégré autour de Windows 8, de ses tablettes Surface et d'une révision de ses services, centrée autour du compte Live (Outlook, Xbox Music, SkyDrive...) et de Skype. Las, la tablette Surface a fait un four, et Xbox Music, intégré

à un système qui n'a pas convaincu les utilisateurs, n'a pas décollé. Le service de Microsoft arrive également sur les appareils équipés des systèmes Android (Samsung Galaxy, Google Nexus) et iOS (iPhone et iPad). L'usage mobile est l'un des principaux moteurs des services musicaux, et l'intégration de Xbox Music à Windows Phone 8 n'était semble-t-il pas suffisante. Le système aurait compté pour seulement 4 % des livraisons de smartphones dans le monde au deuxième trimestre, son record en trois ans. Cela quand Android compterait pour 80 %, et Apple pour 14 %. Xbox Music s'aligne donc enfin sur ses concurrents, comme iTunes, Deezer ou Spotify, qui se sont partagés le marché musical mobile en l'absence du groupe de Redmond.

DOSSIER PRÉPARÉ PAR JEAN PAUL ELUTHER



AFFAIRES MONDIALES

SOCIÉTÉ MONDIALE

LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE L'ONU RÉFLÉCHIT AUX PROPOSITIONS QU'IL COMPTE FAIRE AU CONSEIL DE SÉCURITÉ

Le Secrétaire général Ban Ki-moon a déclaré lundi que deux ans et demi de conflit en Syrie avait plongé le Conseil de sécurité dans une « paralysie embarrassante », annonçant son intention de faire des propositions aux 15 membres de cet organe pour parvenir à une solution politique.

Pour sa toute première conférence de presse depuis son retour à New York du Sommet du G20 à Saint-Pétersbourg, M. Ban a indiqué que si l'utilisation d'armes chimiques en Syrie lors d'un incident remontant au 21 août était confirmée par l'équipe d'experts des Nations Unies, il s'agirait d'un « crime odieux » exigeant une action de la part de la communauté internationale.

« Si le rapport du Professeur Sellström confirme le recours à des armes chimiques, il s'agirait d'une situation à laquelle le Conseil de sécurité devrait certainement répondre en faisant preuve d'unité et qui en effet appellerait à une condamnation universelle », a indiqué M. Ban aux journalistes.

Le patron de l'ONU a précisé qu'il étudiait d'ores et déjà « un certain nombre de propositions [...] à présenter au Conseil de sécurité » au moment de lui transmettre les conclusions du rapport des experts.

L'une d'entre elles consisterait à demander au Conseil d'exiger le transfert immédiat des stocks syriens d'armes chimiques sur des sites où elles pourraient être entreposées puis détruites, a-t-il expliqué. Il a aussi exhorté Damas à rejoindre l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques.

La Syrie n'est pas partie à la Convention pour l'interdiction des armes chimiques, mais à un Protocole de 1925, qui interdit l'usage d'armes chimiques et biologiques.

Répondant à une question sur les délais dans lesquels les Nations Unies pourraient agir si la Syrie donnait son accord sur le principe d'une mise sous contrôle de son arsenal chimique, le Secrétaire général a déclaré qu'il était certain que la communauté internationale serait en mesure « d'agir très rapidement ».

Les échantillons biomédicaux et environnementaux prélevés par l'équipe d'experts des Nations Unies sur le site présumé d'une attaque sont en cours d'analyse par des laboratoires européens. Les résultats seront communiqués au Secrétaire général, qui les transmettra ensuite aux 193 États membres de l'Organisation.

M. Ban a réitéré aux journalistes l'importance de faire preuve d'unité pour convoquer la Conférence de Genève II, qui réunirait les parties syriennes, ainsi que les États-Unis, la Fédération de Russie et les Nations Unies dans l'espoir de parvenir à une solution politique au conflit.

Une solution politique est en effet la « seule option viable à l'heure

actuelle », a assuré le chef de l'ONU, ajoutant que le Représentant spécial conjoint des Nations Unies et de la Ligue arabe, Lakdhar Brahimi, avait œuvré au rapprochement de Moscou et de Washington sur ce dossier lors du Sommet du G20.

Le conflit en Syrie a dominé les pourparlers du G20 « comme aucune autre ne l'a jamais fait », a-t-il assuré. Parmi les autres sujets débattus par les 20 pays les plus développés du monde, figuraient la croissance, la création d'emplois, le commerce et l'investissement.

M. Ban s'est déclaré encouragé par la réponse à son appel au renforcement des actions à l'appui des Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD), à définir l'agenda de développement post-2015 et à relever les défis posés par les changements climatiques, autant de questions qui seront de nouveau soulevées dans le cadre et en marge du débat général de l'Assemblée générale, à la fin du mois de septembre.

AMÉRIQUE LATINE CARAÏBE

LE CARICOM ET CUBA CONTRE L'INTERVENTION EN SYRIE

Les ministres des Affaires étrangères de la Communauté des Caraïbes (CARICOM) et Cuba se sont rencontrés le Vendredi 6 Septembre à Grenade. Le CARICOM-Cuba qui se rencontrent régulièrement depuis 1972. Dans une déclaration finale ils ont décidé :

« Nous, les ministres des Affaires étrangères de la Communauté des Caraïbes (CARICOM) et la République de Cuba, conscients de notre identité commune des Caraïbes, des valeurs partagées et un engagement exprimé à la coopération sur les questions régionales et internationales d'intérêt commun, se sont réunis sur l'île Calivigny, Grenade, le vendredi 6 Septembre 2013, sous la présidence conjointe du honorable Carolyn Rodrigues-

Birkett, ministre des Affaires étrangères du Guyana et membre du Conseil des relations étrangères et communautaires (COFCOR) Bureau, et Son Excellence Bruno Rodriguez Parrilla, ministre des Affaires étrangères Affaires de la République de Cuba, pour examiner l'état des relations CARICOM-Cuba et de renouveler notre engagement en faveur de la coopération continue et la collaboration.

Rappelant les déclarations du précédent sommet de Décembre 2002 (La Havane), Décembre 2005 (Bridgetown), Décembre 2008 (Santiago de Cuba), et Décembre 2011 (Port of Spain), qui ont manifesté les progrès réalisés dans les efforts de coopération sur les défis régionaux et internationaux.

Conscient du danger grave et les menaces posées par le terrorisme et les actions terroristes de la communauté internationale.

Rappelant l'engagement pris lors de précédents sommets CARICOM-Cuba et, dans ce contexte, réaffirmant la condamnation ferme et sans équivoque du terrorisme sous toutes ses formes et manifestations, ainsi que pour toutes les actions terroristes, méthodes et pratiques commis n'importe où, quels que soient les auteurs contre que ce soit, inclus ceux dans lesquels les Etats peuvent être directement ou indirectement impliqués, qui sont des raisons et des facteurs de quoi que ce soit injustifiables peuvent être invoqués pour justifier de tels actes terroristes.

Réaffirmons notre engagement inébranlable envers les buts et principes énoncés dans la Charte des Nations Unies, de l'avenue du multilatéralisme offerte pour une action

concertée global positif, les principes fondamentaux du droit international, le respect de la souveraineté et de la non-ingérence dans les affaires intérieures des Etats , l'intégrité territoriale, le règlement pacifique des différends et l'interdiction de la menace ou l'usage de la force dans les relations internationales.

Exprimez notre profonde inquiétude devant la perte de vies humaines, les allégations de l'utilisation d'armes chimiques, la possibilité d'une grande guerre en Syrie et des dangers qu'elle peut entraîner pour la région du Moyen-Orient et pour la paix et la sécurité internationales. Dans ce contexte, nous réaffirmons notre soutien à la paix et aux principes du droit international, y compris la solution pacifique des conflits et le stress que toute action militaire contre la Syrie doit être effectuée en pleine conformité avec la Charte des Nations Unies ».

LE BRÉSIL CONTRE L' ATTAQUE CONTRE LA SYRIE

Le gouvernement brésilien est revenu aujourd'hui à être en désaccord avec une attaque militaire américaine contre la Syrie et a recommandé d'attendre le rapport des inspecteurs de l'ONU sur l'utilisation présumée d'armes chimiques par les autorités de Damas. Nous devons arrêter de travailler pour les inspecteurs de l'ONU et de voir quelles conclusions ils arrivent, et à partir de ce que le Conseil de sécurité doit se réunir, discuter du rapport et décider quoi faire, a déclaré Luiz Alberto ministre des Affaires étrangères Figueireido. S'adressant à l'Etat de Sao Paulo, le diplomate brésilien a averti que l'usage de la force dans les relations internationales ne peut se faire qu'avec l'approbation du Conseil de sécurité de l'ONU. gouvernement brésilien condamne l'utilisation d'armes chimiques, at-il dit. semaine dernière, le président brésilien Dilma Rousseff, a réitéré la position de son pays contre l'action militaire des États-Unis à la nation arabe, lors de la réunion du G20 à Saint-Pétersbourg, en Russie. Congrès américain redémarrer leurs sessions lundi, après la pause été plus de cinq semaines et dans les prochains jours portera sur un programme

complexe, avec la question syrienne au premier plan. président américain, Barack Obama, est confrontée à de graves difficultés pour convaincre les législateurs de soutenir ses plans pour attaquer militairement ce pays le Moyen-Orient. Au Sénat, 25 des 100 membres appuie cette mesure, 56 restent indécis et un autre 19 protestent, selon une enquête menée par le New York Times. ajoute que dans la Chambre des Représentants 150 de ses 435 membres ont dit rejeter la mesure, approuver seulement 42, 210 restent en suspens et que les 33 autres n'avaient pas d'opinion.

DOSSIER PRÉPARÉ PAR JACQUES DAVILA



ÉTAT DES MARCHÉS

ASIE

L'indice [Nikkei 225] grimpe de 2,5% ce lundi matin en séance, soutenu par l'attribution à Tokyo des Jeux Olympiques de 2020. Les valeurs liées au BTP sont particulièrement favorisées, à l'instar de Land Co (+18,7%), Kajima (+11%) ou encore Taisei (+14%)... Malgré l'échéance lointaine, les investisseurs anticipent des retombées économiques favorables liés aux JO de 2020. Le choix de Tokyo, qui l'a emporté face à Madrid et Istanbul en finale, est considéré par de nombreux investisseurs comme un soutien indirect à la politique de relance du gouvernement de Shinzo Abe. Sur le marché des changes, le yen a salué l'annonce en reprenant son recul face au dollar, franchissant en séance la barre des 100 yens pour un dollar. L'annonce d'une révision à la hausse de la [croissance] japonaise au 2ème trimestre a aussi réjoui les marchés ce matin : le PIB a progressé de 0,9% par rapport au 1er trimestre, contre +0,6% en première lecture, et de 3,8% en données annualisées (contre +2,6%).

ÉTATS UNIS

Wall Street progressait fortement ce lundi, après une séance de vendredi sans grande évolution à la lecture de chiffres contrastés de l'emploi américain. Les opérateurs surveillaient encore ce jour le dossier Apple, à la veille de l'événement produit du groupe à la pomme. L'actualité entreprises du jour à Wall Street était marquée par plusieurs opérations de "fusacqs", avec surtout une OPA sur Molex... Le DJIA gagnait finalement 0,92% à 15.059 pts, tandis que le Nasdaq prenait 1,26% à 3.706 pts. D'après la Fed ce lundi soir, le crédit à la consommation aux Etats-Unis pour le mois de juillet 2013 a augmenté de 10,4 Mds\$ en comparaison du mois antérieur, contre un consensus de place de +12,3 Mds\$ et un gain de 11,9 Mds\$ en juin (initialement estimé à 13,8 Mds\$).

EUROPE

Les Bourses européennes ont terminé en légère baisse lundi avec le retour au premier plan des interrogations concernant l'ampleur et le calendrier de la sortie du programme de soutien de la Réserve fédérale américaine à la suite de la publication vendredi d'un rapport décevant sur l'emploi aux Etats-Unis. À Paris, l'indice CAC 40 a terminé en baisse de 0,22% à 4.040,33 points. Le Footsie britannique a cédé 0,25% et le Dax allemand a fini sur une note quasi-stable (+0,01%), tandis que l'indice EuroStoxx 50 a reculé de 0,18%, tiré vers le bas notamment par le secteur pétrolier qui a perdu 1,11% dans le sillage du baril de pétrole. La Bourse de Milan a fait exception avec un gain de 1,16%, les investisseurs revenant aux achats, la décision sur une éventuelle exclusion de Silvio Berlusconi du Sénat semblant devoir prendre plusieurs semaines.

CHANGE

L'euro montait lundi face au dollar dans un marché tentant de se positionner à l'approche d'une réunion de la banque centrale américaine (Fed) qui pourrait amorcer le processus d'un durcissement de la politique monétaire des Etats-Unis. Vers 18H00 GMT (14H00 en Guadeloupe), l'euro valait 1,3268 dollar contre 1,3180 dollar vendredi vers 21H00 GMT. La monnaie unique

européenne montait face à la devise japonaise, à 132,12 yens contre 130,57 yens vendredi. Le dollar progressait face à la devise nipponne à 99,57 yens contre 99,07 vendredi. Les cambistes, qui avaient parié à la baisse les semaines précédentes sur l'euro, le dollar australien ou nombre de devises des pays émergents, "opèrent un repositionnement tactique avant le prochain rendez-vous de la Fed" les 17 et 18 septembre, selon Sébastien Galy de la Société Générale. Vers 18H00 GMT, la livre britannique reculait légèrement face à l'euro, à 84,45 pence pour un euro, et montait face au dollar, à 1,5709 dollar pour une livre - grim pant même vers 14H20 GMT à 1,5733 dollar, un plus haut depuis mi-juin. La devise helvétique se stabilisait face à l'euro, à 1,2356 franc suisse pour un euro, et progressait face au dollar, à 0,9312 franc suisse pour un dollar. L'once d'or a fini à 1.390 dollars au fixing du soir contre 1.387 dollars vendredi. La devise chinoise a terminé à 6,1210 yuans pour un dollar contre 6,1195 yuans vendredi.

MATIÈRES PREMIÈRES

Les cours du pétrole approfondissaient leur recul lundi en fin d'échanges européens, les investisseurs estimant avoir peut-être surévalué le risque d'une intervention militaire américaine en Syrie. Vers 16H00 GMT (18H00 HEC), le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en octobre valait 114,07 USD sur l'Intercontinental Exchange (ICE) de Londres, en baisse de 2,05 USD par rapport à la clôture de vendredi. Sur le New York Mercantile Exchange (Nymex), le baril de "light sweet crude" (WTI) pour la même échéance perdait 96 cents, à 109,57 USD. "Le prix du Brent a fortement reculé lundi, entraînant le WTI dans sa baisse, les investisseurs réalisant que le risque d'une attaque imminente en Syrie n'est pas aussi important qu'ils craignaient", estimait Fawad Razaqzada, analyste chez GFT Markets.

DOSSIER PRÉPARÉ PAR LA RÉDACTION



DIRIGEANTS, QUELS AVANTAGES SOCIAUX ?

La plupart des avantages sociaux dans l'entreprise sont réservés aux titulaires d'un contrat de travail, mais pas tous. Participation, intéressement, prime de partage des profits, Smic, etc, présentation des principaux avantages pouvant être ouverts aux dirigeants.

En principe, les dirigeants de sociétés ne bénéficient pas de la participation aux résultats de l'entreprise, de l'intéressement et des plans d'épargne salariale (plans d'épargne d'entreprise, interentreprises et Perco), sauf s'ils sont titulaires d'un contrat de travail. Par exception, certains d'entre eux, ainsi que leurs conjoints collaborateurs ou associés, peuvent en bénéficier. Attention : l'entreprise doit employer au moins un salarié, en plus du dirigeant lui-même, et au plus 250 salariés. Quels dirigeants sont concernés ? Le chef d'entreprise, ou s'il s'agit d'une personne morale, les présidents, directeurs généraux, gérants ou membres du directoire. Dans quelles conditions ? Dans les entreprises obligatoirement soumises à la participation, cette mesure ne s'applique qu'en cas d'accord dérogatoire, pour la seule part de la réserve spéciale de participation excédant le montant qui résulterait de la formule de droit commun et à condition que l'accord le prévoie. Dans les entreprises appliquant volontairement la participation, la mesure s'applique que l'entreprise opte pour la formule légale ou pour une formule dérogatoire. Pour l'intéressement, il faut que l'accord le prévoie expressément. L'accès au plan d'épargne d'entreprise est de droit pour le dirigeant et son conjoint ; il n'est pas nécessaire que le règlement le prévoie. Pour les autres plans, il semble préférable d'inclure une clause sur ce point dans le règlement. Les dirigeants non-salariés bénéficiant de la participation et/ou de l'intéressement peuvent-ils débloquer tout ou partie des sommes investies avant le 1er janvier 2013,

dans la limite de 20 000 €, en application de la loi 2013-561 du 28 juin 2013 ? Selon nous, la réponse est négative. En effet, la loi ne vise que les « salariés » comme bénéficiaires du dispositif et pas les dirigeants. La circulaire du 4 juillet 2013 est quant à elle muette sur ce point. Bien entendu, le dirigeant titulaire d'un contrat de travail peut en bénéficier.

Les sociétés commerciales employant habituellement au moins 50 salariés doivent verser une prime de partage des profits à tous leurs salariés si elles distribuent à leurs associés ou actionnaires des dividendes dont le montant, par part sociale ou par action, est supérieur à la moyenne de ceux versés au titre des deux exercices précédents. Les mandataires sociaux ne peuvent bénéficier de la prime que s'ils sont titulaires d'un contrat de travail.

Le Smic, comme les avantages prévus par les conventions collectives, sont réservés aux titulaires d'un contrat de travail. Les dirigeants ne peuvent donc y prétendre que s'ils possèdent un tel contrat.

Le régime Unédic garantit exclusivement les salariés titulaires d'un contrat de travail. Les dirigeants de sociétés en sont donc exclus en leur qualité de mandataires sociaux, même s'ils relèvent du régime général de la sécurité sociale. Par dérogation, certains dirigeants de Scop peuvent bénéficier de ce régime en leur seule qualité de mandataire. En cas de cumul d'un mandat et d'un emploi salarié, les cotisations d'assurance chômage sont dues et les allocations calculées sur le salaire versé au titre du contrat de travail, à l'exclusion des sommes allouées au titre du mandat social (jetons de présence, rémunérations exceptionnelles pour mission ponctuelle). Les dirigeants d'entreprise désirant connaître leur situation au regard du régime Unédic peuvent s'informer auprès de Pôle emploi qui doit donner un avis engageant sa responsabilité. L'encaissement des cotisations ne vaut pas reconnaissance tacite d'un droit aux prestations. Les dirigeants non couverts par le régime Unédic ne sont pas pour autant privés de toute garantie contre le risque de privation d'emploi. Des régimes privés tels que la GSC (Garantie sociale des chefs et dirigeants d'entreprises) ou

l'Appi (Association pour la protection des patrons indépendants) leur proposent en effet une couverture facultative. Attention : la prise en charge par la société de la cotisation de son dirigeant à ces régimes est assujettie aux cotisations de sécurité sociale en tant que complément de rémunération.

Même non titulaires d'un contrat de travail, certains dirigeants sont obligatoirement affiliés au régime général de la sécurité sociale, s'ils sont rémunérés. Il s'agit, entre autres, du président, du directeur général, des directeurs généraux délégués et des membres du directoire des SA, des dirigeants de SAS, des gérants minoritaires ou égalitaires de SARL, des associés non gérants, même majoritaires, de SARL. L'affiliation au régime général présente certaines particularités, parmi lesquelles : assujettissement des allocations forfaitaires pour frais professionnels aux cotisations du régime général de sécurité sociale, sauf si le dirigeant a un contrat de travail et si l'allocation forfaitaire s'y rattache, auquel cas elle est exonérée aux mêmes conditions que pour les autres salariés. Par ailleurs, les frais de voiture remboursés au moyen d'indemnités kilométriques sont exonérés dans la limite du barème fiscal ; pas d'application de la réduction « Fillon », sauf, en cas de contrat de travail, sur la rémunération correspondante ; assujettissement aux cotisations sociales des avantages en nature logement et nourriture pour leur valeur réelle, les évaluations forfaitaires ne s'appliquant qu'en cas de contrat de travail, au titre des avantages en nature afférents à ce contrat; assujettissement aux cotisations sociales des indemnités de cessation des fonctions, sauf cessation forcée. Dans ce dernier cas, une exonération limitée peut être prévue.



TABLEAU DE BORD

LE SMIC

Le montant du SMIC horaire brut est fixé, à partir du 1er janvier 2013 à 9,43 euros de l'heure. Avec cette hausse de 0,3%, le salaire minimum passe à 1430,22 euros bruts mensuels pour 35 heures. Avec la prise en compte de l'accord BINO le salaire minima est de: **1679,7 € brut mensuel** dont **254€** de prime BINO. Avec les critères de Guadeloupe les chiffres sont : **9,50 brut ; 1440,86 brut.**

INDICE DU COÛT DE LA CONSTRUCTION:

Au 3e trimestre 2012, l'indice des loyers commerciaux est à 108,17 points et augmente de 2,72% sur un an.

Au 3e trimestre 2012, l'indice du coût de la construction est à 1648 points et augmente de 1,48% sur un an.

POPULATION

POPULATION 2011: 401 784 habitants

OFFRE

PIB 2011 : 7 910 dont 34 % de PIB non marchand (2 690)

IMPORTATIONS 2011: 2 664

RESSOURCES TOTALES : 10 853

DEMANDE

CONSOMMATION 2011: 8 488 (5 126 ménage et 3 362 administration)

INVESTISSEMENT 2011 : 1 476

EXPORTATIONS 2011 : 889

DEMANDE TOTALE : 10 853

PRIX

JUILLET 2013 : - 0,1% sur un mois ; 0,8 % sur un an

EMPLOI , CHÔMAGE

DEMANDEURS D'EMPLOI (A B C) EN juillet 2013 : 67 770 (+3,3% sur un an).

OFFRES D'EMPLOI EN JUILLET 2013 : - 18,9% sur un an
EMPLOI MARCHAND au 30 septembre 2012 : 49,8 (dont 8,5 industrie , 7,5 construction, 33,8 service marchand)
EMPLOI NON MARCHAND EN 2010 : 48577 dont 36 282 fonctionnaires (état 15212, collectivités locales 15 729 , santé 5341).

ENTREPRISES CRÉÉS

NOMBRE D'ENTREPRISES CRÉÉES en 2012 : 5015

DOSSIER PRÉPARÉ PAR L'OBSERVATOIRE ÉCONOMIQUE CARAÏBE